



MAIRIE DE BOURNAN

Secrétariat ouvert lundi de 13h15 à 15h15, mardi de
15h00 à 17h00 et jeudi de 14h00 à 16h00

A l'attention des conseillers municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu

Le mardi 14 avril 2026 à 19h00 dans la salle de la mairie

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

ORDRE DU JOUR

- Motion loi de décentralisation
- Demande de subvention du collège de Ligueil pour un voyage scolaire
- Désignation des délégués pour le syndicat intercommunal du transport scolaire du Ligueillois (SITS)
- Désignation des délégués pour le syndicat intercommunal scolaire
- de La Chapelle-Blanche-St-Martin / Bossée/Bournan/Civray-sur-Esves (SIS BCBC)
- Désignation des délégués pour le syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL)
- Désignation du correspondant défense
- Désignation d'un correspondant incendie et secours
- Désignation des délégués agent et élu au CNAS
- Désignation de la commission communale d'impôt direct (CCID)
- Création d'une commission locale d'action sociale (CLAS)
- Création des différentes commissions communales et désignation des membres
- Délégation d'attribution du conseil municipal au Maire
- Renouvellement ligne de trésorerie
- Questions diverses